

In Extenso

PROMETHEE LOIR ET CHER

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

180 rue Jacquard
41350 VINEUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

350 rue Henri Potez
CS 72100
37210 Parçay-Meslay

Tél. : 02 47 87 48 00
www.inextenso.fr

PROMETHEE LOIR ET CHER

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

180 rue Jacquard
41350 VINEUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association Prométhée Loir et Cher,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Prométhée Loir et Cher relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parçay-Meslay, le 16 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes,
IN EXTENSO CENTRE OUEST

Représenté par Valérie ROCHARD



COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	4 435	4 435		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	85 359		85 359	85 359
	Constructions	650 639	136 561	514 079	143 887
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	288 269	156 840	131 429	36 998
Immobilisations corporelles en cours	33 110		33 110	233 857	
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	14 450		14 450	15 210	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 506		4 506	4 506	
TOTAL (I)	1 080 768	297 836	782 932	519 817	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 490		3 490	2 360
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	32 250		32 250	42 850	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	860 079		860 079	1 044 165	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 881		2 881	2 718
	TOTAL (II)	898 700		898 700	1 092 092
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	1 979 469	297 836	1 681 632	1 611 909	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				4 506	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	82 039	82 039
	Fonds propres complémentaires	42 679	42 679
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 123 824	1 108 461
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(100 814)	(116 667)	
Excédent ou déficit de l'exercice	17 646	31 216	
	Total des fonds propres (situation nette)	1 165 374	1 147 728
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	56 616	30 000
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	56 616	30 000
	Total des fonds propres	1 221 990	1 177 728
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		4 598
	Total des provisions		4 598
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	224 980	216 397
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 804	40 952
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	208 465	172 234
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	9 394		
	Total des dettes	459 642	429 583
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 681 632	1 611 909
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	17 646,05	31 215,52
	(1) Dont à moins d'un an	258 183	234 355
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 183 595	1 169 368
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 047	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		2 500
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	50 521	105 029	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	164	16	
	Total des produits d'exploitation	1 239 328	1 276 913
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	174 125	291 953
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	53 677	53 061
	Salaires et traitements	643 949	593 740
	Charges sociales	302 506	280 277
	Dotation aux amortissements et dépréciations	58 595	31 271
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	61	1	
	Total des charges d'exploitation	1 232 913	1 250 303
	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 415	26 610



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 415	26 610
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	17 387	5 186
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		17 387	5 186
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	4 004	109
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 004	109
RESULTAT FINANCIER		13 383	5 077
RESULTAT COURANT avant impôts		19 797	31 687
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 400	
	Sur opérations en capital	5 213	460
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		6 613
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 070	
Total des charges exceptionnelles		6 070	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		543	460
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2 694	931
TOTAL DES PRODUITS		1 263 328	1 282 559
TOTAL DES CHARGES		1 245 682	1 251 343
EXCEDENT ou DEFICIT		17 646	31 216
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		3 270	2 160
Bénévolat			
TOTAL		3 270	2 160
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		3 270	2 160
TOTAL		3 270	2 160



Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social

L'Association PROMETHEE LOIR & CHER a pour but :

- d'accueillir, d'orienter, de conseiller, d'élaborer des parcours d'insertion, d'accompagner vers l'emploi, de placer, de maintenir dans leur emploi les travailleurs handicapés et de favoriser toutes les autres actions permettant l'insertion professionnelle et sociale de la personne handicapée bénéficiaire de la loi du 11 février 2005.
- d'apporter son appui, d'informer, de conseiller les entreprises du département concernant la mise en oeuvre de la loi du 11 février 2005.

Elle doit permettre l'examen en commun et la mise en oeuvre des moyens appropriés à la réalisation du projet.

Elle s'interdit toutes discussions ou ingérences dans les questions politiques ou confessionnelles.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'association.

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :



Règles et Méthodes Comptables

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants revient à communiquer la rémunération d'un seul salarié.

La direction de l'association ne souhaite donc pas communiquer cette information et celle-ci n'est pas mentionnée.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite concernant les salariés de l'association a été calculé pour un montant de 66 771 €. L'association a externalisé la gestion des engagements auprès de PREDICA dont la valeur représente 80 970 € à la clôture de l'exercice après un versement de 62 000 € en 2022. La provision constatée sur les exercices précédents a été entièrement reprise.

Les principales hypothèses retenues sont :

- départ à la retraite à 64 ans
- augmentation des salaires : 2% par an
- rotation du personnel : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- taux d'actualisation : 3,17%



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	15 957				11 522	4 435
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 957				11 522	4 435
CORPORELLES						
Terrains	85 359					85 359
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	465 996		408 934		224 291	650 639
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	86 733		66 141		33 552	119 322
Matériel de transport	15 883		22 145			38 028
Matériel de bureau, informatique et mobilier	168 083		32 066		69 230	130 919
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	233 857		33 110		233 857	33 110
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 055 910		562 397		560 930	1 057 377
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15 210				760	14 450
Prêts et autres immobilisations financières	4 506					4 506
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 716				760	18 956
TOTAL	1 091 583		562 397		573 212	1 080 768



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	15 957		11 522	4 435
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 957		11 522	4 435
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	322 109	38 743	224 291	136 561
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	86 733	4 114	33 552	57 295
Matériel de transport	503	4 948		5 451
Matériel de bureau, mobilier	146 465	16 861	69 230	94 095
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	555 809	64 665	327 073	293 401
TOTAL	571 766	64 665	338 595	297 836



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	4 598		4 598	
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 598		4 598	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		4 598		4 598	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				4 598	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 506	4 506	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 490	3 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	32 250	32 250	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	2 881	2 881		
	TOTAL DES CREANCES	43 127	43 127	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	224 980	23 520	98 304	103 155
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 804	16 804		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	78 594	78 594		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 692	115 692		
	Impôts sur les bénéfices	2 694	2 694		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 485	11 485		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	9 394	9 394			
	TOTAL DES DETTES	459 642	258 183	98 304	103 155
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	31 695			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 113			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	124 718				124 718
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 108 461	15 363			1 123 824
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(116 667)	15 852			(100 814)
Excédent ou déficit de l'exercice	31 216	(31 216)	17 646		17 646
Situation nette	1 147 728		17 646		1 165 374
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	30 000		26 882	266	56 616
Provisions réglementées					
TOTAL	1 177 728		44 528	266	1 221 990



Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	30 000	26 882		56 882
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	30 000	26 882		56 882
Quotes-parts virées au compte de résultat		266		266



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 881	2 881
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		2 881



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Temps passé par les médecins pour le suivi des candidats	3 270	2 160
Bénévolat	3 270	2 160
Total	3 270	2 160

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole Temps passé par les médecins pour le suivi des candidats	3 270	2 160
	3 270	2 160
Total	3 270	2 160

